



Institutions et culture : la formation des élites dans la Catalogne médiévale

Carlos Heusch

► To cite this version:

Carlos Heusch. Institutions et culture : la formation des élites dans la Catalogne médiévale. Conférence - Centre d'Études catalane (Paris), Oct 2001, Paris, France. halshs-00159181

HAL Id: halshs-00159181

<https://shs.hal.science/halshs-00159181>

Submitted on 28 Aug 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSTITUTIONS ET CULTURE:
LA FORMATION DES ÉLITES
DANS LA CATALOGNE MÉDIÉVALE¹

par

Carlos Heusch

Professeur à l'Université Montpellier 3

Nous savons maintenant que toute recherche en matière de ce que la critique allemande a baptisé *Kulturgeschichte* (ou « Histoire culturelle ») doit s'appuyer non seulement sur les hommes et le produit de leur esprit mais également — et j'ajouterai « avant tout » — sur une enquête portant sur les lieux de transmission et de production culturelles; en d'autres termes, les espaces de formation des agents culturels mais aussi ceux qui vont susciter ou, au contraire, repousser telle ou telle production de l'esprit : en la matière, en effet, la canalisation et aussi significative que la diffraction. Aussi, la connaissance des spécificités de ces lieux nous aide à comprendre la « loi de production » des faits de culture, toujours conditionnée par ses « conditions de possibilité », pour reprendre une vieille terminologie de la critique marxiste.

Je ne m'attacherai pas aujourd'hui aux espaces culturels de production (ou « reproduction », selon) — les cours, le mécénat, le pouvoir culturel de certains lignages... —, mais, en amont, aux espaces de formation; l'idée fondamentale étant d'apporter des éléments de compréhension de la spécificité de la culture catalane médiévale dans un secteur bien précis qui est celui de l'écrit, celui des Lettres; un secteur dans lequel l'interrogation sur les institutions de formation est d'autant plus justifiée que les professionnels de cette culture de l'écrit sont partout appelés « hommes d'école » — *scholastici viri*.

La double question à laquelle je vais tenter de répondre devant vous ce soir est : quelles institutions a-t-on voulu mettre en place dans la Catalogne médiévale pour développer quelle culture mais, également, pour former quelles élites? Et qu'est-ce que ce projet culturel a donné dans les faits?

Une telle enquête devait, nécessairement, commencer par l'Université de Lleida, l'*estudi general*, que toute une historiographie presque hagiographique a voulu, notamment

1. Conférence prononcée au Centre d'Études catalanes de Paris le 30 octobre 2001.

à l'époque de la *Renaixença*, porter aux nues. Il est vrai, cependant, que la trajectoire de l'*estudi* avait de quoi en faire un symbole aisément exploitable du point de vue idéologique, voire nationaliste : institution vénérable puisque remontant à la nuit médiévale des temps ancestraux du *Principat*, l'*estudi* fut, comme l'université de Barcelone, démantelé par Philippe V, en 1718, quelques années après cette date aujourd'hui plus fatidique encore du *onze de setembre*. L'ensemble de l'offre de formation universitaire allait se retrouver « exilé » à Cervera, ville de la collaboration pro-bourbonne. Vénérable martyr, donc, que cette institution, vouée à incarner les destinées de la *catalanitas*, pourrait-on dire ; véritable phénix qui devait, un jour renaître de ses cendres. Et il est vrai qu'aujourd'hui l'étendard ondoie à nouveau sur le ciel paisible de la *ciutat del Segre*.

Mais revenons au moyen âge. Quand on s'intéresse de près aux réalités historiques de l'université de Lérida, au début de sa carrière, une première constatation s'impose qui nuance déjà, nécessairement, l'image de cette institution forgée par l'historiographie *noucentista* : l'université de Lérida peut difficilement être comparée aux grandes universités médiévales comme Paris, Oxford, Montpellier ou Salamanque. La singularité de Lérida est patente dès sa création : les motifs de cette fondation universitaire sont ici tout à fait différents. Partout ailleurs, l'idée d'*universitas* avait pris sens dans le souci de consolider et de regrouper des centres de formation préexistants et performants. À Montpellier, par exemple, c'est autour de la vieille école de médecine que d'autres *studia* s'associent pour constituer, au XIII^e siècle, une université. Or, tout porte à croire qu'avant la fondation de l'*estudi*, l'offre pédagogique léridane est réduite et élémentaire. Pourquoi alors créer dans cette ville, quasiment *ex nihilo* un centre d'enseignement supérieur ? La raison est simple, les groupes dirigeants de la ville, les fameux *pahers*, exercèrent une pression politique sans précédent pour obtenir du souverain et du pape — les deux autorités concernées par une fondation de ce type — l'autorisation de créer une institution qui serait placée sous leur houlette et qui répondrait exclusivement à leurs aspirations : la formation des élites urbaines et du fonctionariat laïc au service desdites élites. À cette finalité éminemment politique s'ajoutait une autre, d'ordre économique, cette fois. Étant donné la morosité économique de Lérida et sa contrée, les *pahers* misaient gros sur la dynamisation de l'économie qu'était censée apporter l'université par le biais de l'arrivée des populations estudiantines et la ribambelle de margoulins et chalands qu'on imaginait à la traîne. Le tout favorisé par une législation commerciale coquettement privilégiée. C'est, à l'évidence, un tel raisonnement qui poussa les léridans à exiger que la fondation universitaire, si elle avait lieu, prît la forme d'une espèce d'« exclusivité commerciale » : les *pahers* ne voulaient pas qu'une université pour leur ville ; ils aspiraient à l'obtention du monopole de l'enseignement supérieur au sein de la Couronne d'Aragon. Le roi Jacques II y déféra, après le pape Boniface VII qui avait déjà concédé une bulle d'approbation en 1297, et promulgua, en 1300, les Statuts de l'Université de Lérida où, justement, on peut lire le privilège de Lérida ou « *prohibitio de erectione scholarum in terris Aragonum alibi praeter quam in Ilerda* »². Manifestement, le monarque avait été affriolé par les bons arguments des *pahers*. Il fallait à tout prix créer un bon centre de formation universitaire sur le sol de la Couronne pour éviter le fâcheux départ en des terres lointaines de la jeunesse catalano-aragonaise. Pourquoi ne pas choisir Lérida qui était, à l'évidence, la ville importante au meilleur emplacement géographique en raison de sa position centrale entre l'Aragon et la Catalogne ? Nombre d'étudiants, autant de Saragosse que de Barcelone y devaient ainsi trouver leur compte. Tout porte à croire que Jacques II, toujours soucieux de retrouver l'unité fondamentale de la Couronne, fort mise à mal par le testament de son père, a dû voir dans cet emplacement un intéressant

2. Cf. l'annexe de Jaime VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, Madrid: Real Academia de la Historia, 1851, t. XVI, carta CVIII, « Universidad literaria de la ciudad de Lérida », p. 199.

compromis, une assise stratégique pour constituer une véritable université, je serais tenté de dire, « nationale » catalano-aragonaise. En outre, quelques-uns des intérêts des élites locales léridanes étaient aussi les siens : l'orientation juridique qui était donnée à l'établissement dès sa création satisfaisait le vœu de former des fonctionnaires pour l'administration de l'État et de l'Église³. En théorie, tout (ou presque) avait été mis en œuvre pour ériger à Lérida une véritable université et, d'ailleurs, à ce sujet, les statuts de Jacques II sont longtemps restés un modèle du genre. Que l'on me permette de m'arrêter quelque peu sur la prolifération de ces documents sur le chapitre des avantages et des privilèges des uns et des autres, depuis les docteurs jusqu'aux bedeaux. On en retiendra quelques-uns, parmi les plus frappants, tels que l'immunité du personnel universitaire en cas d'endettement (avantage extensible aussi aux libraires); l'amnistie sur les délits mineurs des universitaires commis avant leur arrivée à Lérida; l'inviolabilité du domicile, suspendue uniquement pour des affaires où il y avait eu mort d'homme; une juridiction spécifique réservée au « quartier » universitaire; l'exemption fiscale concernant les animaux, le safran et certaines denrées alimentaires non-négligeables, comme le vin. On favorisait aussi l'installation dans la ville de bailleurs de fonds au service des étudiants. En contrepartie, les universitaires devaient observer certaines règles dont la valeur est éminemment symbolique. Ainsi, le port d'armes leur était défendu, de même que de pénétrer dans les écoles à cheval, comme si on avait voulu, par de telles mesures, renouer avec la traditionnelle opposition entre les *litteratores* et les *bellatores*⁴.

Le problème est que les deux finalités que j'ai évoquées plus haut — la formation des élites locales et, par ailleurs, le développement économique de la ville par le biais d'une ouverture sur l'extérieur — étaient, en quelque sorte, contradictoires. Contradictoire car la première conféra à cette université un caractère fermé, voire ankylosé, difficilement compatible avec la nécessaire projection nationale et internationale d'une institution qui avait la prétention de devenir l'unique université de l'un des États les plus puissants de la Chrétienté.

De fait, par la *Prohibitione de erectione...*, les *pahers* tentaient en vain — nous allons le voir — d'enrayer une politique de fondation universitaire qui se profilait déjà, mais ils ne pouvaient espérer, au moins à court terme, ravir à l'université de Montpellier son hégémonie intellectuelle sur l'ensemble de la Couronne et, notamment, auprès de la riche bourgeoisie barcelonaise dont les léridans attendaient les rejets comme l'eau de mai. À ce sujet, il est à noter qu'en 1349, lorsque Montpellier cessa d'appartenir à la couronne aragonaise, l'université de Lérida aurait pu tirer son épingle du jeu par le biais d'une politique de développement scientifique et des recrutements de qualité. Au contraire, elle s'en tint à son esprit de clocher et ses dirigeants se contentèrent d'agiter opiniâtrement un texte qui, manifestement, était devenu caduc aux yeux du souverain. L'intrépide Pierre IV qui venait de récupérer le Roussillon fit la sourde oreille en fondant, au moins théoriquement, en 1349, l'université de Perpignan, censée devenir l'*ersatz* de Montpellier. Quelques années plus tard, en 1354, il contentait les aspirations de la frange occidentale de la Couronne, en fondant l'université de Huesca.

De même, le souci d'une ouverture sur l'extérieur fut quelque chose d'assez théorique. Déjà Denifle avait remarqué, en consultant les cartulaires, que nous n'avons pas gardé la moindre trace d'un quelconque étudiant étranger à l'université de Lérida. En outre, on peut compter sur les doigts de la main les enseignants étrangers à la péninsule Ibérique. J'ai pu trouver les traces d'un Jean de Pérouse qui enseignait la philosophie en

3. Cf. CLARAMUNT, 1988, p. 98.

4. Pour toutes ces questions on peut consulter directement les documents fondationnels de Lérida ou la synthèse qu'en donne CLARAMUNT, 1988.

1403 ; les maîtres Guerso et Bartole qui se querellaient, en 1435, à cause d'une chaire de Logique ; un frère franciscain venu d'Italie qui se trouvait à Lérida en 1480 et qui ne fit pas long feu car il devait enseigner la théologie au bon peuple, dans la paroisse de Sant Joan et personne ne comprenait ses mots ; enfin, un dénommé Johannes Linconiensis qui nous a laissé un traité *De logica et philosophia*.

On aura vite fait de remarquer que ces quelques noms — il faudrait ajouter à la liste deux ou trois noms de médecins — ne concernent jamais, d'après les sources que j'ai pu consulter, le Droit. Cela s'explique par le fait que c'est autour de cette discipline que se développe avec le plus de netteté l'esprit de clocher qui régnait, dès le départ, dans cette institution. Mais, c'est également au sein de cet enseignement que prend tout son sens la prééminence de la première finalité énoncée plus haut : la formation des élites locales et d'un fonctionnariat servile ; une formation qui, en outre, devait être entièrement contrôlée et assurée par ces mêmes élites urbaines. D'après des prétendus privilèges de la ville, l'université s'était arrogé le droit de monopoliser toutes les chaires de Droit pour les lérindans. On a gardé maints documents sur des polémiques et des procès sur l'attribution des magistères à la lecture desquels il apparaît clairement que l'origine des discordes se trouvait dans la volonté de maintenir à n'importe quel prix ces privilèges, supposés ancestraux, des lérindans :

La ciutat té privilegi — lit-on dans un document de 1436 — de nomenar un hom de sciència, fill de la ciutat, a legir en cada facultat, a legir l'hora doctoral⁵.

Du coup, les rivalités entre des *fills de la ciutat* et les autres étaient monnaie courante, comme la polémique entre Bertrán Pinós, reconduit dans sa chaire en 1435 et l'« honorable micer Sblada, doctor en decrets e ciutadà de la present ciutat »⁶ qui venait de perdre la sienne. Or un autre docteur en Décrets, lérindan de son état, Antoni Torres, scandalisé par ce non-respect de la préférence locale, à l'encontre du *ciutadà* et au bénéfice de cet « étranger » de Pinós, propose, tout naturellement, pour régler l'affaire la candidature de son propre fils. On imagine bien les procédures interminables de juristes procéduriers...

Voilà donc déjà l'un des premiers points faibles de cette institution : conçue dès le départ comme une sorte d'école locale d'administration, elle connut un déséquilibre grandissant entre les disciplines, avec une telle hypertrophie des sciences juridiques que, à côté d'elles, les autres disciplines, comme la Médecine et, surtout, les Arts (en gros les Lettres et la Philosophie au sens large), étaient inmanquablement condamnées à une atrophie qui empira avec les difficultés économiques que cette université connut dès le départ. La suprématie des juristes est évidente dans tous les domaines de la vie universitaire : dans le choix des dirigeants — seuls les étudiants en Droit civil et canon pouvaient élire annuellement le Recteur de l'université⁷ — ; dans le choix des enseignants — les voix des juristes étant prépondérantes dans les conseils — et la répartition des magistères. Aussi, face à cette faculté de Droit, avec ses, au moins, six titulaires de chaires et autant de maîtres et bacheliers, les autres facultés — Médecine, Arts et Théologie (à partir de 1430) — faisaient piètre figure.

Mais, plus grave encore, un tel déséquilibre était la porte ouverte à une véritable discrimination entre les enseignants. Seuls, en effet, les juristes avaient à Lérida le titre de « docteurs » et le traitement honorifique de *Micer*. Les autres n'étaient que des « maîtres »

5. Cf. Lérida, A.P. 412 f. 44. Cité par Elías SERRA RÀFOLS, *Una universidad medieval: el estudio general de Lérida*, Madrid: Librería General de Victoriano Suárez, 1931, p. 39.

6. Cité par E. SERRA RÀFOLS, id.

7. Cf. DELGADO, *El cartulario de la universidad de Lérida...*, p. 20n.

considérés, selon l'expression de Serra Ràfols, « de menor categoria »⁸. Il semblerait même que de telles pratiques discriminatoires aient irrité le roi Jean Ier qui rédigea, en 1392, des dispositions — qui ne furent, certes, jamais prononcées — tendant à les annuler⁹. C'est surtout sur le plan des salaires que les différences entre les facultés et la supériorité du Droit sont criantes. Les enseignants de Médecine et de Philosophie (Logique et Philosophie naturelle) touchaient le tiers du salaire de la plupart des juristes et bien moins encore que le docteur le mieux payé de l'université : le maître « décrétiste ». Mais, que dire de la situation financière des malheureux grammairiens et professeurs de poésie qui avaient une seule paye par an (au lieu des 3 payes des autres) correspondant à la moitié du premier salaire des juristes !

Ne soyons pas surpris, alors, de constater que souvent les *clavaris* de l'*estudi* — nous dirions aujourd'hui le « personnel administratif » — avaient toutes les peines du monde à recruter des enseignants pour ces filières littéraires. C'est ce qui se produit, par exemple, en 1379, lorsque lesdits *clavaris* déclarent que s'ils ne trouvent pas de maîtres ès arts ce n'est pas parce que la chrétienté en manque, bien au contraire, mais parce qu'on ne leur offre pas assez d'argent :

Los clavaris foren a ells [il s'agit des *pabers*] l'altre dia e digueren que no troben maestres en arts e que entenen qu'en trobarien si los escolans los pagaven I florí de salari axí com paguen V sous jaquesos¹⁰.

Il va de soi que, dans ces conditions, être candidat à Lérida sur un poste d'*artien*, comme on disait, était tout sauf une sinécure et ne se décidaient à s'y présenter que ceux qui ne trouvaient rien d'autre.

Il faut bien comprendre, cependant, que la précarité qui frappait les disciplines littéraires n'était pas le fruit d'une volonté expressément discriminatoire à l'encontre de ces enseignements, mais plutôt la conséquence directe des problèmes de trésorerie qui accompagnèrent sans cesse l'*estudi*, quasiment depuis sa création. Il fallait donc réduire les dépenses là où celles-ci paraissaient moins indispensables. Le manque de moyens entraîna *pabers* et *clavaris* vers un constant souci d'économie bien perceptible, jusqu'à la caricature, dans le célèbre serment imposé à partir de 1369 aux nouveaux *clavaris* lors de leur nomination. Ils s'engageaient à ne jamais offrir à un enseignant un salaire supérieur à cent livres, mais également à tout mettre en œuvre pour faire l'embauche au plus bas salaire possible, selon l'expression consacrée « al menor salari que aver los porem »¹¹.

Mais il y avait pire encore. Certes, les salaires de certains avaient beau être bas, comme on la vu, mais ils étaient les bienvenus quand ils existaient, le problème étant que, souvent, les *clavaris* se trouvaient dans l'impossibilité de les honorer. On a répertorié nombre de grèves d'enseignants dues au non-paiement de leurs émoluments. Outre les célèbres grèves des toutes premières années de l'*estudi*, nous avons la cessation générale d'activité de l'année 1399. De même, vers le milieu du XV^e siècle, les salaires, pourtant bas, ne cessent de diminuer et les paiements finissent par être suspendus. Cela provoque des grèves intermittentes dans les années 1468, 1469, 1470, 1471, 1473, etc. À cette

8. SERRA RÀFOLS, Elías, *Una universidad medieval: el estudio general de Lérida*, Madrid: Librería General de Victoriano Suárez, 1931, p. 44.

9. Cf. A.C.A. r. 1904, f. 72v°. Cf. E. SERRA RÀFOLS, *op. cit.*, p. 44.

10. 13 sept. 1379. Cf. Lérida, A.P. 403, f. 18v°. Cité par E. SERRA RÀFOLS, *op. cit.*, p. 40.

11. « E affermarem doctors e mestres qui legiran el dit studi per tot aquest an, Dret Canonich et Civil, Medicina, Filosofia et altres sciencies aprobades si mester hic seràn. E aquels doctors et maestres afermarem al menor salari que aver los porem, axí que a negú dels dits doctors no donarem, ni prometrem, ni consentrem que sien donats ni promeses per salari de c. llibres a amont per cada an, entre totes coses ». Cf. Villanueva y d'autres comme J. M. ROCA HERAS, *op. cit.*, p. 56-57.

époque, l'université se trouve dans une parfaite situation d'« asphyxie économique », selon l'expression de Claramunt¹².

L'origine du problème se trouvait dans l'imprévision dont firent preuve les *pahers* sur le plan économique lors de la fondation de l'*estudi* en 1300. Dès le départ, en effet, l'institution dut être financée en grevant fortement les habitants de Lérida qui furent, de ce fait, assez rapidement dégoûtés du projet. Rappelons, tout de même, ce fait, à la limite de l'ironie, qu'en 1302, deux ans seulement après sa fondation, les responsables de l'université demandent solennellement à Jacques II son déménagement dans une autre ville de la Couronne et lui soufflent même le nom de quelques villes : Gérone, Vic ou Montblanc —, car les léridans rechignaient sans cesse à satisfaire leurs engagements pécuniaires. Il semblerait, d'ailleurs, que, faute de moyens, les activités de l'université se soient complètement arrêtées entre 1305 et 1310¹³. À partir de 1319, la municipalité doit voter de nouvelles mesures pour tenter de combler le gouffre budgétaire de l'université : la « lliure del vi » qui alloue à l'*Estudi* le vingtième des taxes sur le vin, ou le « bancatge » qui rendait payantes les places assises dans les salles de cour et n'offrait, partant, de pure grâce que l'inconfortable paille et le sol¹⁴. Aucune de ces mesures, flanquées, d'ailleurs, des bonnes quoique gasconnes promesses des successifs souverains (s'engageant tantôt à reconstruire des bâtiments, tantôt à réaliser des travaux de voirie), ne suffirent aucunement à assainir la comptabilité de l'institution. Celle-ci aurait dû disposer de rentes fixes susceptibles d'apporter un substrat financier échappant aux aléas monétaires et mercantiles, comme c'était le cas ailleurs (aujourd'hui encore, par exemple, les collèges d'Oxford sont les plus gros propriétaires fonciers de la ville).

Pour revenir à la question des différences entre les facultés, force est de constater que l'infériorité des études d'Arts était un fait prouvé et quantifiable. Apparemment, il n'y eut jamais qu'une chaire par matière (ce qui en faisait trois : Grammaire, Logique et Philosophie), alors qu'en Droit, une même matière pouvait nécessiter, en fonction des effectifs, deux chaires, celle du matin, appelée « heure doctorale » et celle du soir. L'enseignement de ces données est double : il indique non seulement le nombre réduit des étudiants en Arts, mais aussi un fait différentiel léridan d'une importance capitale : l'indépendance de la carrière juridique par rapport aux Arts. En effet, dans les grandes universités médiévales, la faculté des Arts — l'ancêtre de nos facultés de Lettres — est nécessairement la plus peuplée car elle est une espèce de premier cycle commun à tous les étudiants, lesquels, après trois ou quatre ans d'études littéraires, se spécialisent dans l'une des trois *severiores disciplinae*, Médecine, Droit et Théologie. Cela signifie donc qu'à Lérida, les juristes étaient, dès le départ, formés pour être des techniciens du Droit afin de devenir rapidement ce que nous appellerions aujourd'hui des « technocrates » ; dépourvus, par conséquent, d'une véritable culture générale littéraire, axée sur ce qu'en Italie on appelait déjà les *litterae humaniores*.

D'autres données confirment le caractère très réduit des étudiants littéraires de l'université de Lérida. Celui-ci est clairement évoqué dans la réforme de la reine Marie, de 1432 mais on le déduit, également, d'un document du roi Jean II de 1458, révoquant le statut de García Aznares de 1447, au sujet des procédures de vote. La nouvelle procédure proposée présuppose l'infériorité numérique et la dépendance statutaire des étudiants littéraires :

Quant a les altres facultats, ço és, Theologia, Philosophia, Lògica e Gramàtica, *per quant són poch bachillers número* [je souligne], tots los bachillers de Theologia *actu vel*

12. S. CLARAMUNT, art. cit., p. 102.

13. CLARAMUNT, 1988, p. 101.

14. CLARAMUNT, 1988, p. 101.

tempore sien mesos en redolins segons dessus és dit e solament ne sien trets tres. E així mateix sien mesos en redolins tots los bachillers en Arts e de aquests ne sien trets quatre¹⁵.

Ces sept élus devenaient les représentants des facultés de Théologie et Arts au sein du Conseil universitaire. Seulement, ils ne pouvaient aucunement statuer seuls, y compris dans des affaires concernant exclusivement leur faculté, comme par exemple, la nomination des enseignants. De telles questions devaient être débattues au sein d'un conseil qui incluait également quatre juristes et deux médecins. La mesure pourrait à la limite être louable, comme le reflet d'un souci de transparence, si elle était généralisée. Or, le conseil qui régit les affaires de la faculté de Droit, lui, n'est composé que de juristes.

À la suite de ce que je viens d'exposer on comprend aisément que l'université de Lérida n'ait jamais brillé pour ses performances littéraires. On n'y trouve aucun véritable « maître à penser » qui aurait pu susciter l'ébullition intellectuelle nécessaire pour créer une quelconque « école de Lérida » dans les recherches logiques, philosophiques ou littéraires. Et quand, d'aventure, on rencontre, en consultant les archives, trace d'un nom pour nous « célèbre », ce n'est que fugacement — une année universitaire, tout au plus — et aux débuts d'une carrière intellectuelle encore à faire ailleurs.

L'enseignement littéraire et philosophique se contenta donc, dans la plupart des cas, d'être la simple *lectio* d'un ouvrage de référence qui, parfois ne se trouvait pas même dans l'*armarium* de la bibliothèque universitaire. Ainsi, maître Ramon Cubells, professeur intérimaire de philosophie naturelle, doit demander, en 1421, aux *clavaris* de solliciter officiellement le prêt du manuel — un traité faussement attribué à Antonio Andrés — lu dans son cours, qui se trouvait dans le couvent des Franciscains¹⁶. J'ai pu constater qu'une telle absence n'a rien de surprenant : les bibliothèques universitaires de Lérida regorgent d'ouvrages juridiques, contiennent quelques-uns des titres les plus célèbres de la littérature médicale, mais les traités de Logique et de Philosophie sont quasiment inexistantes. Il en va de même pour la bibliothèque du célèbre collège de Sainte Marie, le premier collège universitaire de la péninsule Ibérique, fondé par Domingo Pons vers 1370, qui se voulait, en outre, un pôle d'excellence intellectuelle, mais où les « littéraires » (d'abord des théologiens, puis, à partir de 1407, des artiens) n'étaient qu'au nombre de 2 face aux 7 autres collégiens qui étaient tous des étudiants en Droit. Le fonds de Sainte Marie est bien connu : il s'agit de l'une des bibliothèques juridiques les plus complètes de son temps. On y trouve, en outre, quelques ouvrages de doctrine chrétienne et de morale. Mais le néant est total pour ce qui est des textes philosophiques et classiques, ces derniers étant la base des études littéraires¹⁷.

Soit dit en passant, l'attribution, dans un contexte léridan, à Antonio Andrés d'un ouvrage de philosophie naturelle s'explique sans doute par le fait que ce philosophe scolastique, né à Tauste (près de Saragosse) vers 1280, fut un temps étudiant à Lérida, à l'université ou au couvent des Franciscains, avant de poursuivre sa formation dans le *studium* de Monzón où il enseigna, notamment, la Logique, avant de s'installer

15. Cité par R. GAYA MASSOT, « Provisión de cátedras... », p. 295.

16. « Los quals honestos pahers e clavaris atenents que a la lectura de filosofia natural no es stat provehit per no trobar legidor e sia ací lo honest mestre Ramon Cubells qui és molt àbil e suficient per que pregaren al dit mestre Ramon que a ell plagués continuar la dita lectura fins e tretant que hagen conduhit un altre a la dita lectura, ab salari per los dits clavaris arbitrador, lo qual graciosament ho otorga. Empero dix que com ell hage mester un libre o lectura apellat Anthoni Andreu quels plàcie de pregar al guardia dels freres menors que la dita lectura vulli prestar al dit mestre Ramon », Lérida, A.P. 408, f. 70. Cité par E. SERRA RÀFOLS, *op. cit.*, p. 73.

17. Cf. B. DELGADO, p. 67.

définitivement à l'université de Paris où il acquit une certaine notoriété, comme on sait. Quoi qu'il en soit, tout porte à croire qu'il n'exerça pas le moindre enseignement à Lérida. On ne peut pas en dire autant de Vicent Ferrer qui, apparemment, fut, à ses débuts, à l'origine d'un magistère assez aristotélicien de Logique qui ne s'étendit que sur l'année universitaire 1370-1371, alors qu'il était dans sa vingt-et-unième année, après quoi le futur prédicateur alla compléter ses études ailleurs. Cette année-là fut, sans doute, la plus glorieuse, car on trouve, également, à Lérida, Francesc Eiximenis qui enseignait la Théologie publiquement dans la Paroisse de Sant Joan. Il semblerait que, dans ce cas très précis, la municipalité fit quelques efforts pour garder Eiximenis, mais à la suite du refus du Provincial de l'Ordre (et probablement d'Eiximenis lui-même), il dut abandonner l'enseignement d'*omnium sanctorum* pour poursuivre ailleurs son magistère et sa formation jusqu'à son doctorat de Théologie.

Le bilan de l'histoire médiévale de l'université de Lérida est donc assez mitigé. Cette institution arriva rarement à être autre chose qu'un centre d'études juridiques, asphyxié par la mainmise de l'oligarchie locale, complètement replié sur lui-même et, par conséquent, dépourvu de rayonnement ; bref, une sorte d'*escola major* comme il y en avait dans la plupart des grandes villes catalanes sous le patronage des *consells*, mais spécialisée ici dans les sciences juridiques. Cela explique, en grande partie, son insuccès auprès des aragonais eux-mêmes qui la boudèrent sans cesse, préférant soit aller ailleurs, soit réclamer à grands cris, on va le voir, la création d'un lieu de formation supérieure sur place. De plus, la somnolence des études littéraires à l'Université de Lérida, pendant cette période, nous conduit à affirmer que, contrairement à ce que l'on peut lire, parfois, l'existence de cette institution ne contribua en rien au grand renouveau des Lettres catalanes du XIV^e et de la première moitié du XV^e siècle, ce mouvement que l'on peut aisément qualifier d'humaniste, tellement le modèle italien est présent, notamment chez les intellectuels de la cour du roi Martin. Ce dernier, comme on va le voir, comprit que c'était ailleurs qu'à Lérida qu'une grande université des Lettres et des Sciences devait être créée. Mais, ne devançons rien.

En dépit de cette peinture quelque peu assombrie de l'*Estudi* médiéval, force est d'y constater certains domaines d'excellence. La Médecine, par exemple, qui bénéficia des échanges noués avec l'université de Montpellier, pendant les « années aragonaises » de cette ville qui furent aussi celles du développement de l'école montpelliéraine médiévale de Médecine, en particulier entre 1280 et 1340, avec des figures comme Arnau de Vilanova et Bernard Gordon. Les maîtres léridans en Médecine de la première moitié du XIV^e siècle avaient, pour la plupart, été formés à Montpellier. Leur enseignement et leurs travaux trouvèrent, en outre, l'appui des monarques de la Couronne, soucieux de développer non seulement la « santé publique » du royaume (nécessité accrue au moment des grandes pestilences) mais aussi leur propre « regiment de sanitat ». Aussi les médecins léridans reçurent les éloges et les encouragements des rois d'Aragon. Jean I^{er}, en particulier, leur concéda en 1391 un privilège selon lequel ils étaient élevés au rang des docteurs en Droit et pouvaient disposer, tous les trois ans, du cadavre d'un condamné à mort pour pratiquer l'autopsie. Il serait hors de propos d'étudier dans les détails cette école léridane de médecine. Il convient, cependant, d'en citer quelques représentants illustres, tels que le juif converti Bernat Bonhora (ca. 1311), Joan Amell qui soigna l'infant Jean vers 1313 et Jaume d'Agramunt, auteur d'un important traité sur la peste (rédigé vers 1348). Ajoutons que cette école fut florissante jusqu'au siège de Lérida par Jean II, en 1464, pendant la guerre de Catalogne, au cours duquel les bâtiments universitaires furent gravement endommagés¹⁸.

18. Au sujet de l'école léridane de médecine, voir LLADONOSA, 1969 et CLARAMUNT, 1988, p. 105-6.

Mais qu'en est-il des autres universités de la Couronne d'Aragon ? Comme je l'ai dit plus haut, l'interdit théorique pesant sur toute création d'université dans le royaume d'Aragon ne fut jamais respecté par les monarques qui succédèrent à Jacques II. À partir de 1349, nous assistons à une véritable cascade de fondations universitaires : d'abord à Perpignan, immédiatement après la cession de la seigneurie de Montpellier à la France; puis à Huesca, en 1354, ce qui suscita les foudres des citoyens de Saragosse qui réclamaient une université depuis 1346 et allaient devoir patienter jusqu'au XVI^e siècle. Le XV^e siècle connut la fondation de l'université de Gérone, en 1446 et, enfin, en 1450, celle de Barcelone.

Le caractère, somme toute, tardif de la fondation de l'université de Barcelone mérite que l'on s'y attarde quelque peu. L'histoire de cette fondation universitaire peut paraître curieuse car, en raison de l'importance politique et économique de la ville, Barcelone était appelée, de longue date, à occuper une place prééminente dans la géographie universitaire catalano-aragonaise. Le fait est qu'il y eut, depuis le XIV^e siècle, plusieurs tentatives de fondation universitaire mais, à chaque fois, celles-ci mirent en lumière les rapports conflictuels entre le pouvoir local des citoyens barcelonais et le pouvoir royal. Ces tentatives posaient, en même temps, la question de la véritable opportunité d'une telle fondation, ce qu'on ne fit pas toujours ailleurs : avait-on vraiment besoin d'une université à Barcelone ?

La question serait absurde dans une ville dépourvue de centres de formation. Mais, justement, ce n'était pas le cas de Barcelone. Pour ce qui est de la formation des laïcs, la Cathédrale et le *Consell* mettaient à la disposition des citoyens un enseignement assez complet en matière d'Arts libéraux — grammaire, logique, philosophie naturelle, médecine... — mais aussi en ce qui concerne les deux droits, civil et canon. Dans ces *escoles majors*, les professeurs étaient directement à la solde du *Consell*. Il s'agit d'un système pédagogique dont la ville vantait et sa qualité et son ancienneté, supérieures, pensait-on, à celles du *studium* léridan. C'est ainsi que s'expriment les *consellers* barcelonais dans une lettre de 1346 adressée aux *pahers* léridans, dont la finalité était de déclarer impertinente la fameuse *prohibitio* de 1300. Fiers de leur propre système de formation, les citoyens barcelonais tenaient pour des billevesées les enseignements de l'université de Lérida; la preuve en est la presque absence de « publicité » sur l'existence de l'*Estudi* — on en vint même à interdire la criée publique à ce sujet — et le fait qu'on ait rarement encouragé les barcelonais à y poursuivre des études¹⁹. Outre cette espèce de rivalité régionale opposant les deux municipalités, il y a aussi le fait que l'oligarchie barcelonaise, en quête de la formation la plus performante, n'hésitait pas à se déplacer pour se former dans les disciplines les moins bien représentées à Barcelone, la Médecine et le Droit. On allait ainsi volontiers jusqu'à Montpellier et Bologne où l'on disposait même de « collèges » spécifiques pour accueillir toutes ces têtes blondes. Dès lors, le raisonnement était aussi simple que pragmatique : même si on créait des écoles universitaires dans ces disciplines à Barcelone, il faudrait attendre longtemps avant d'arriver au niveau de celles de Montpellier et de Bologne — Alors, à quoi bon ?

Les premières tentatives d'une fondation universitaire à Barcelone n'étaient donc aucunement le fait des *consellers*, mais du souverain lui-même. Comme on l'a évoqué plus haut, le roi Martin avait imaginé à Barcelone une grande université d'État qui serait le fruit de la réunion de tous les centres universitaires épars. Il proposa, donc, en 1398, la fondation d'une université, proposition qui fut aussitôt rejetée par les *consellers*. Ces derniers non seulement n'en voyaient pas l'utilité mais surtout redoutaient les désordres afférents à la présence de populations difficilement maîtrisables. Dans les années 1400-

19. CLARAMUNT, 1988, p. 107-108.

1402, Martin Ier décida, tout de même, de fonder une école de Médecine, selon le modèle de Montpellier pour des raisons théoriquement personnelles : il avait l'intention de séjourner longtemps à Barcelone. Dans la foulée, il flanqua cette école d'une faculté des Arts qui eut un succès tout à fait relatif.

Ce n'est que quelques années plus tard que l'on assiste aux premières manifestations du grand revirement du *Consell de Cent* à ce sujet. On commença à prendre des initiatives allant dans le sens d'un regroupement universitaire : on prit la décision d'intégrer les *Escoles majors* de la ville dans la royale faculté des Arts, ce qui était, également, une manière indirecte de prendre le contrôle de l'institution créée par le roi Martin. Mais la véritable volte-face du *Consell* sur la question de l'université arriva sous le règne d'Alphonse V le Magnanime, en pleine période de crise, dans les années 1445-1450. Après quelques séances houleuses, les membres du conseil finirent par se mettre d'accord sur les bienfaits économiques d'une université et, en 1450, on alla même jusqu'à dépêcher quelqu'un à Perpignan pour réaliser ce qu'on appellerait aujourd'hui une étude de « faisabilité ». En cette période de vaches maigres, sans véritable cour royale après l'installation à Naples d'Alphonse V, Barcelone s'essouffait quelque peu. Comme les *pahers* lérindans de la fin du XIII^e siècle, les *Consellers* de Barcelone croyaient maintenant à la panacée économique de l'université²⁰. Le problème est que, dans un certain sens, ils étaient encore plus exigeants que leurs prédécesseurs lérindans : ils voulaient d'une université sur mesure; sous leur contrôle, avec les avantages économiques afférents mais sans les inconvénients du statut juridique propre à la gent estudiantine. De telles contradictions alimentèrent encore quelque temps les divisions dans les assemblées, même si la fondation officielle, quoique purement abstraite, de l'université eut lieu le 20 septembre 1450, cautionnée par le souverain pontife qui concédait au *studium generale* barcelonais les mêmes privilèges que celui de Toulouse. L'avènement de Jean II, l'ancien lieutenant mal-aimé des Catalans, et la guerre ouverte, à partir de 1461 provoquèrent la suspension du projet. Le retour à la paix et l'avènement du roi Ferdinand ne furent l'occasion que de quelques mesures minimales dans le sens d'une matérialisation effective de l'université barcelonaise, comme, par exemple, une tentative de regroupement des écoles d'arts autour de l'École de Médecine. Trop de divisions persistaient encore, non plus tellement au sein de la municipalité mais des instances académiques elles-mêmes pour cesser de surseoir enfin à cette réunion administrative de toutes les facultés, aussi espérée que redoutée. Il fallut donc attendre 1536 pour la pose de la première pierre et 1559 pour le début des cours²¹. Commença alors une période de splendeur qui fit de cette université l'une des plus importantes de l'Espagne des Habsbourg. Cela prouve, encore une fois que, souvent, les recherches historiques, ne sauraient se contenter des données brutes que l'on peut rencontrer, par exemple, dans une chronologie : l'université de Barcelone, en tant que telle, n'eut donc aucune réalité effective avant 1559.

À cette affirmation catégorique, nous devons ajouter d'autres remarques désabusées sur l'absence d'un véritable fonctionnement universitaire dans les autres centres de la Couronne, à l'exception du *studium* de Huesca, relativement dynamique, depuis sa création : nous avons très peu de documents sur le fonctionnement effectif de l'université de Perpignan au moyen âge, assez, cependant, pour supposer un fonctionnement peu reluisant²². De même, la situation de Gérone rappelle le cas de Barcelone : fondée « officiellement » sous Alphonse le Magnanime, les longs travaux de construction ne commencèrent que sous Philippe II, en 1561. La première rentrée universitaire eut lieu en 1572, 126 ans après sa fondation.

20. CLARAMUNT, 1988, p. 107-110.

21. CLARAMUNT, 1988, p. 106 et 111.

22. Cf. S. CLARAMUNT, « Origen de las universidades... », p. 105.

Nous voilà donc revenus à Lérida et au fait que, en dépit des diverses fondations royales, cette université resta, de fait, la seule et unique institution universitaire catalane effective, avant le XVI^e siècle. Or, eu égard au portrait que j'ai brossé des Lettres et des Sciences humaines dans cette institution, comment comprendre, dans un tel contexte, la fertilité et la précocité de la culture écrite de la Catalogne qui fut, comme l'a souvent fait remarquer le père Batllori²³, l'une des premières nations d'Europe à bénéficier de l'influence des nouveaux comportements culturels venus d'Italie ? Il y a là comme un contresens qui s'évanouit dès que l'on comprend quelque chose de tout à fait paradoxal qui nous permet, en outre, de comprendre la spécificité institutionnelle catalane dans la formation des élites intellectuelles : ce qui, dans la Catalogne médiévale ressemble le moins à une université médiévale, c'est justement cette seule et unique université dont nous avons brossé la triste *semblanza*.

Je veux dire par là que la formation des élites intellectuelles ne s'est pas faite, en Catalogne, à l'université, c'est-à-dire à Lérida. Elle s'est faite au sein d'une institution parallèle qu'il convient maintenant d'étudier. C'est un aspect peu connu de l'histoire des institutions pédagogiques mais qui est d'une importance capitale pour comprendre la vie scientifique et littéraire catalane de la fin du Moyen Âge. Le modèle des grandes universités scolastiques, comme Paris ou Oxford, est calqué dans les grands couvents monastiques qu'on appelait *Studium conventuale* ou *Studium solemnissimum*. Il y avait, dans ces *studia*, trois degrés obligatoires : le *studium artium* (comprenant la grammaire, la rhétorique et la logique), le *studium naturale* (où l'on étudiait la philosophie naturelle et morale) et le *studium theologiae*. Le *cursus* complet supposait de très longues études, d'un minimum de quinze ans (entre six et sept pour les deux premiers degrés et entre sept et huit pour le troisième), après quoi les *conventuales* allaient soutenir leur doctorat à l'université de Paris ou, plus tard, de Toulouse ou Cambridge. Et voilà sans doute l'une des rares différences entre ces *studia* catalans et les universités sus-nommées : la possibilité ou non de délivrer des diplômes *ubique docendi*, car la formation était sensiblement la même.

Ainsi, la grande majorité des personnages illustres des Sciences et des Lettres catalanes des deux derniers siècles du Moyen Âge ont eu affaire à ces *studia solemnissima* dont les deux les plus importants se trouvaient à Barcelone, faisant de cette ville la capitale de la péninsule Ibérique pour ce qui est de la formation théologique scolastique et ce, jusqu'au développement, au XV^e siècle, des études théologiques à Salamanque²⁴. Ces deux couvents de Barcelone, on l'aura deviné, sont ceux des deux ordres rivaux les plus importants de la chrétienté : le couvent dominicain de Santa Catalina et le couvent de San Nicolás des Franciscains. À Santa Catalina on pratique l'aristotélisme scolastique à travers les études thomistes. On retiendra des figures telles que Nicolau Eymeric, Vicent Ferrer ou Arnau Estanyol qui, à la demande de Jacques d'Aragon, comte d'Urgel, fit une traduction catalane du *De regimine principum* de Gilles de Rome, plusieurs fois éditée à la fin du XV^e siècle. On peut, en outre, être surpris par la qualité de la bibliothèque de Santa Catalina, surtout à partir de 1256 quand elle commença à être sous la responsabilité d'Arnau de Sagarra, un aristotélicien qui était allé jusqu'à la ville de Cologne pour suivre les enseignements d'Albert le Grand. Par ailleurs, le couvent franciscain de San Nicolás, fondé en 1232 par Jacques I^{er}, est, lui, en toute logique, caractérisé par le scotisme. C'est là qu'enseignaient la philosophie les principaux scotistes catalans après leur séjour sorbonnard, tels qu'Antonio Andrés, Joan Marbres, Petrus Thomae... C'est là aussi que se trouvait, vers 1375, Francesc Eiximenis dont la légende dit qu'il commença la rédaction

23. Cf. M. BATLLORI, *Humanismo y Renacimiento*, Barcelone : Ariel, 1987.

24. Voir, au sujet des *studia solemnissima* CARRERAS I ARTAU, 1939, p. 64 sqq. et FERNANDEZ CONDE, 1982, p. 209.

du *Crestia* pour exaucer un vœu des *consellers* et de quelques citoyens barcelonais²⁵. Barcelone a donc excellé dans la théologie scolastique, mais d'autres grandes villes s'étaient spécialisées dans d'autres branches de l'encyclopédie médiévale. Ainsi, dans le couvent de Gérone on pratique tout particulièrement la Grammaire ; à Lérida (où le couvent des Franciscains était très important) et à Majorque les *litterae humaniores*, alors que le couvent de Valence était réputé pour les sciences physico-naturelles.

Une bonne preuve de l'intellectualisme à outrance qui régnait dans ces centres se trouve dans l'attitude des Franciscains catalans lors des polémiques anti-intellectualistes qui secouèrent l'Ordre avec la diffusion de la *devotio moderna*. Les Franciscains catalans adoptèrent fermement une position intellectualiste (à l'opposé des Franciscains castillans, par exemple) qui prônait la pratique scientifique non seulement de la Théologie et de la Métaphysique mais, également, des sciences profanes considérées comme des prolégomènes indispensables²⁶. Cette prise de position du franciscanisme catalan fut décidée lors du Chapitre Général de l'Ordre, tenu à Barcelone en 1451, d'où émanèrent d'importants statuts tendant à assurer le niveau de l'enseignement et la qualité des bibliothèques dans les écoles conventuelles franciscaines.

Il va de soi, après ce qui a été dit, que la formation dans ces couvents se faisait en étroite collaboration avec les grandes universités européennes : les échanges de maîtres et de disciples étaient constants ce qui explique aussi l'importance de la présence de maîtres catalans dans ces universités, notamment à Paris, pendant tout le XIV^e et une partie du XV^e siècle. Ainsi, à la Sorbonne, la chaire réservée aux docteurs étrangers — celle de Thomas d'Aquin — fut souvent occupée par des Dominicains venant de la Couronne d'Aragon et formés dans le couvent de Santa Catalina à Barcelone. Citons les noms de l'aragonais Domingo de Alquézar (†1301), celui du majorquin Romeu de Bruguera, maître à Paris en 1307 ; celui du saragossan Juan Fort, qui occupa la chaire parisienne en 1323, celui du majorquin Nicolau Rossell (1314-1362), formé également en Avignon. Parmi les Catalans, on compte Bernat Armengol, célèbre pour avoir tenté de réconcilier les lullistes et les partisans de Nicolau Eymeric ; de même, Joan Gomir et Guillem Conill, philosophe assez hétéroclite dont on sait qu'il enseigna les *Sentences* à Paris en 1360-61. Citons, enfin, le logicien et théologien aragonais le plus tristement célèbre : Juan de Monzón, dont l'aristotélisme radical, proche des positions averroïstes, le poussa à réfuter publiquement la thèse de l'Immaculée Conception de Marie. La levée de boucliers fut telle dans l'université parisienne, Pierre d'Ailly en tête, les réactions d'autodéfense des frères prédicateurs tellement virulentes que ceux-ci finirent par être expulsés de la Sorbonne pendant les années 1387-1403²⁷. Monzón fut même excommunié en 1389, en dépit de l'expresse requête du roi d'Aragon, Jean I^{er}²⁸, auprès du souverain pontife. Cette polémique — derrière laquelle se cache, de fait, la rivalité entre Franciscains et Dominicains — se transporta à Barcelone, provoquant la grande « Controverse de Barcelone » du 20 avril 1408, au terme de laquelle le Franciscain Joan Roca l'emporta sur le Dominicain Miquel Despuig.

Par ailleurs, la présence du franciscanisme aragonais à l'université de Paris fut, également, considérable : les représentants de cet ordre contribuèrent de façon substantielle à la diffusion européenne des idées scotistes. Ainsi, l'un des maîtres de Duns Scot à Paris fut, justement, un Aragonais, Juan de Quintana. Inversement, les premiers

25. Pour de plus amples informations sur les Franciscains de Barcelone, voir RUBI, 1956.

26. Cf. H. FELDER de LUCERNE, « Les études dans l'Ordre des Capucins au I^{er} siècle de son histoire », *Estudis Franciscans* 41 (1929), 203-216.

27. Cf. FÉRET, *La faculté de théologie de Paris et ses docteurs*, Paris, 1896, III, p. 158.

28. Cf. Rubió i Lluch, *Documents...*, II, p. 309 y 312-313 : « El rey Joan recomana Fra Joan de Montçó al Sant Pare ab motiu de la causa que ab els teòlegs de Paris se li segueix ».

disciples du « Docteur subtil » furent des Catalano-aragonais : Joan Bassols (†1347) et, surtout Antonio Andrés, dont il a été question plus haut, qui connut un tel succès que son œuvre apocryphe — toute une série de commentaires à la *Métaphysique* ou aux *Libri naturales* d'Aristote, généralement du XV^e siècle — est plus important que le nombre de ses œuvres authentiques. Citons, également, Guillem Rubió, professeur à Paris en 1334, et Joan Marbres, qui achève sa formation à Paris autour de 1329 avant de devenir l'un des scotistes les plus influents de l'université de Toulouse. Même le Carmel eut sa représentation catalane à Paris, notamment, avec Guido Terreni de Perpignan (1260-1342), disciple de Godefroid de Fontaines et, partant, péripatéticien radical, qui enseigna à Paris jusqu'en 1318, avant de s'installer en Avignon.

La présence de ces philosophes et théologiens formés dans les grands couvents « universitaires » de Catalogne fut, également, importante, à Toulouse. J'ai déjà cité le cas de Joan Marbres. C'est, en outre, dans cette université que Francesc Eiximenis reçut son doctorat, vers 1374, exactement à l'époque où Vicent Ferrer achevait, dans la même université ses études, en compagnie de son futur disciple, Antoni Canals, auteur de maintes traductions humanistes en catalan, on y reviendra, presque toutes sollicitées par Jaume d'Aragó, évêque de Valence et cousin du roi Pierre le Cérémonieux. On pourrait ainsi poursuivre un tel catalogue dans d'autres universités européennes, par exemple à Oxford ou Cambridge où les Franciscains catalans ont, également, laissé bien des traces de leur passage.

* * *

Au terme de notre parcours, il apparaît clairement qu'entre l'université de Lérida et ces « universités » conventuelles, ce sont deux conceptions de la formation des élites qui s'opposent : dans le premier cas, l'institution elle-même devient l'agent du repli sur soi des élites locales, interdisant même le magistère de personnes étrangères au groupe dominant ; dans le second, c'est le fonctionnement de l'institution qui, en imposant la formule traditionnelle *de mittendis ad studium*, assure les échanges intellectuels et humains et donne tout son sens à la notion d'*universitas*. Dans ce cas, contrairement à l'autre, il ne saurait y avoir de véritable formation des élites qu'au travers d'une incessante recherche de performance intellectuelle, quelle que soit la contrée du monde où elle se trouve. La formation d'un Francesc Eiximenis, voyageur infatigable dans ses « années d'apprentissage », est tout à fait emblématique de cette idée et bien des chapitres de *Lo Crestià* eussent été impossibles sans les séjours du Franciscain à Paris, Oxford, Cologne, Florence, Rome, Assise, Avignon, l'Auvergne et, bien sûr, Toulouse.

C'est ainsi que nous pouvons comprendre que le « renouveau des Lettres » catalanes — certes souvent suscité par des souverains « éclairés », avant la lettre, comme Pierre le Cérémonieux — soit, dans les faits, tout d'abord assuré par ces « professionnels » de la culture écrite, formés dans les divers *studia solemnia* de Catalogne dont certains, comme on l'a vu, s'étaient spécialisés, dès le XIV^e siècle, dans les *studia humanitatis*. Ce n'est que plus tard que l'humanisme catalan passera, aussi, par ce « docte dilettantisme » à l'italienne d'hommes de lettres issus du commerce et de la chancellerie : un Bernat Metge, un Narcís Franc (marchand barcelonais qui traduisit, à la fin du XIV^e siècle, le *Corbaccio* et la *Fiammetta* de Boccace) ou même un Francesc Alegre (également marchand, traducteur du *De genealogia deorum* de Boccace et des *Métamorphoses* d'Ovide), sans parler de tous ces poètes *ciutadans bonrats* dont les échanges donneront un recueil comme le célèbre *Jardinet d'orats*.

Le premier creuset des nouvelles Lettres se trouve donc dans le travail réalisé par des Dominicains, des Franciscains et des chanoines du XIV^e siècle. Outre Eiximenis et

Vicent Ferrer, il faut citer des figures telles que Jaume Domènech (op) qui, par sa traduction de 1369, diffusa les *Stratagemata* de Frontin, ou Antoni Ginebreda (op), traducteur catalan du *De Consolatione* de Boèce, ou l'illustre frère prédicateur Antoni Canals, déjà cité, traducteur du *De providentia* de Sénèque, des *Memorabilia* de Valère Maxime et d'un fragment de *l'Africa* de Pétrarque : *Lo parlament e la batalla que hagueren Annibal e Escipió*. La culture humaniste des Franciscains n'est pas en reste, avec de précoces traductions classiques : celle du *De officiis* de Cicéron par Nicolau Quilis ; ou celle des *Héroïdes* d'Ovide par Miquel Nicolau, et tout cela avant la fin du XIV^e siècle. Quant aux chanoines, nous avons, par exemple, Francesc Desplà, qui traduira, plus tard, la compilation sénéquiste de Luca Manelli et, surtout, Felip de Malla (†1401), dont la nouvelle spiritualité humaniste est clairement perceptible dans son *opus magnum*, le *Memorial del pecador remut*²⁹.

J'espère, à travers ces quelques réflexions sur le rôle des institutions dans la circulation des idées et des textes, avoir pu étendre quelque peu l'éventail des raisons expliquant la précocité du renouveau littéraire catalan à la fin du moyen âge, au-delà des simples, quoique fertiles, conséquences — systématiquement invoquées par les historiens —, de la politique des comtes-rois en Méditerranée : dans l'Italie des Humanistes et dans l'Orient byzantin des textes.

BIBLIOGRAPHIE

- BALARI I JOVANY (J.), 1881, *Reseña histórica de la Universidad de Barcelona*, Barcelona.
- , 1897, *Historia de la Universidad de Barcelona*, Barcelona.
- BARCALA MUÑOZ (Andrés), 1985, « Las universidades españolas durante la Edad Media », *Anuario de Estudios Medievales* 15, 83-126.
- BOSCH GIMPERA (Pedro), 1971, *La Universitat i Catalunya*, Barcelona : Edicions 62.
- BUSQUET (Jordi), 1988, *Repertori Bibliogràfic d'Estudis sobre la Universitat a Catalunya*, Barcelona : Institut d'estudis Universitaris Josep Trueta.
- CLARAMUNT (Salvador), 1988, « Origen de las universidades catalanas medievales », in *Estudios sobre los orígenes de las universidades españolas*, Valladolid : Universidad, 97-111.
- DELGADO (Buenaventura), coord., 1982, *El cartulario del Colegio Universitario de Santa María de Lérida (1376-1564)*, Barcelona : Universidad.
- DENIFLE (Henricus), 1885, *Die Entstehung der Universitäten des Mittelalters bis 1400*, Berlin.
- Estatutos de la Universidad de Barcelona*, 1985, Barcelona : Universidad.
- FALCÓN (I.), LEDESMA (L.), ORCASTEGUI (C.), SARASA (E.), 1988, « Las universidades del reino de Aragón (Huesca y Zaragoza) y de Lérida en la Edad Media », in *Estudios sobre los orígenes de las universidades españolas*, Valladolid : Universidad, 85-95.

29. Voir, pour tout ce paragraphe, M. BATLLORI, *Humanismo y Renacimiento*.

- FERNÁNDEZ CONDE (J.), 1982, « El ambiente cultural de la época, siglos XIII-XIV », in GARCÍA VILLOSLADA (dir.), *Historia de la Iglesia en España*, Madrid : B.A.C., vol. II, 2º.
- GAYA MASSOT (R.), 1949, *Comentarios al período preparatorio de la fundación del Estudio general de Lérida*, Ilerda.
- , 1952a, « Las rentas del Estudio General de Lérida », *Analecta Sacra Tarraconensia*, XXV, 293-338.
- , 1952b, « ¿Por qué se retardó la fundación de la universidad de Barcelona? », *Analecta Sacra Tarraconensia*, 25, 165-171.
- , 1957, « Provisión de cátedras en el Estudio General de Lérida », *Analecta Sacra Tarraconensia*, 30, 233-80.
- HEUSCH (Carlos), s.p., « Aristotelianism in the Catalan Universities at the End of the Middle Ages », in *History of Higher Education in Spain*, Oxford: University Press.
- Historia de la educación en España y América, 1: La educación en la Hispania Antigua y Medieval*, 1992, Madrid : Fundación Santa María.
- LLADONOSA (Josep), 1955-59, *La Ciutat de Lleida*, Barcelona : Ed. Barcino.
- , 1969, *La facultat de medicina de l'antiga universitat de Lleida*, Barcelona : Rafael Dalmau.
- , 1970a, *Escoles i mestres antics de minyons a Lleida*, Barcelona : Rafael Dalmau.
- , 1970b, *Fuentes documentales existentes en ls archivos eclesiásticos de Lérida relativos al Estudio General Ilerdense*, Lleida : Imprempta Escuela Provincial.
- , 1970c, *L'Estudi general de Lleida del 1430 al 1524*, Barcelona : Institut d'Estudis Catalans.
- , 1972, *Història de Lleida*, Tàrrrega : F. Camps Calmet.
- LLORENS I FÀBREGA (Joan), 1901, *La Universitat de Lleyda*, Lleida : Libreria de Sol i Benet.
- MADURELL MARIMÓN (J.), 1948, « Las escuelas de la Seo de Barcelona », *Hispania Sacra*, 1, 389-401.
- Miscelánea de trabajos sobre la universidad de Lérida*, 1949, Lérida : Instituto de Estudios Ilerdenses.
- PLEYAN CONDAL (Anastasi), 1901, *L'antiga universitat ilerdanesa*, s.l.
- POCH (J.), 1968, *Estado actual de las investigaciones críticas sobre la antigua universidad de Lérida*, Lérida.
- RIUS I SERRA (José), 1932, « L'estudi general de Lleida », *Criterion* 8, 72-90.
- , 1934, « L'estudi general de Lleida », *Criterion* 10, 96-105.
- , 1936, *L'Estudi general de Lleida en 1396*, Barcelona.
- ROCA HERAS (Joseph Maria), 1929, *L'Estudi general de Lleyda*, Barcelona : Il·lustració Catalana.
- RUBÍ (Basilio de), 1956, « La escuela franciscana de Barcelona y su intervención en los decretos inmaculistas de la Corona de Aragón », *Estudios franciscanos* 57, p. 363-405.

- SANABRE (J.), 1960, *Alfonso V y la Universidad de Barcelona*. Barcelona.
- SANAHUJA (Pedro), 1936, *La enseñanza de la teología en Lérida*, Vic : Ed. Seráfica.
- , 1947, *La universidad de Lérida y los Franciscanos*, Madrid : Archivo Iberoamericano.
- SERRA RÀFOLS (Elías), 1931, *Una universidad medieval: el Estudio general de Lérida*, Madrid : Librería General de Victoriano Suárez.
- TORRE DEL CERRO (Antonio de la), 1971, *Documentos para la historia de la Universidad de Barcelona, I: Preliminares (1289-1451)*, Barcelona : Universidad.
- Universidad de Barcelona, La*, 1950, Barcelona.
- VILLANUEVA (Jaime), 1851, *Viaje Literario a las iglesias de España*, Madrid : Real Academia de la Historia, t. XVI, carta CVIII : « Universidad literaria de la ciudad de Lérida ».